

Commission Gymnastique FSGT Zone Paris Est

Compte-rendu Réunion

Samedi 04 Avril 2026

9h30 – Siège du Comité FSGT 94

115 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry-sur-Seine

Présents : Léa Bruneau (Blanc-Mesnil SG – Vigilante Noisy-le-Sec), Victor Vitalis (AS Drancy), Henri Surugue (CS Valenton), Hanane Saadouni (ALEP Aulnay), Loubna Lemhazet (EG Sevran), Colette Bouquin (ES Vitry), Laurent Moustard (FSGT)

En visio : Philippe Vallet (RSC Montreuil), Licinia Ferreira (GC Vaujours), Sheherazade Eckhoudt (ALEP Aulnay), Yaelle Kheloui (ALEP Aulnay), Nadine Blancquart (Blanc-Mesnil SG – Vigilante Noisy-le-Sec) en partie

Excusées : Séverine Hubert (Choisy-le-Roi), Christelle Mesnil (ES Vitry), Magali Sangpayab (US Villejuif), Franck Laurent (Vigilante Noisy-le-Sec), Marine Loiré-Pichon (CS Vaujours), , Jean-Pierre Pocholle (AS Le Pin), Elora Bonnet (CG Aulnay)

Ordre du jour :

1. Point sur les compétitions D5
2. Point sur le championnat de Zone FED D1-D4 – 05 avril 2026
3. Championnats de zone GID
4. Gym'oustics
5. Qualifications aux championnats de France FSGT
6. Cahier des charges pour l'organisation des compétitions dans la zone PE
7. Indemnisation et Formation des Juges
8. Formation d'animateurs et entraîneurs
9. Responsabilité de la Zone et relations avec la CFA
10. Budget de la commission
11. Proposition d'améliorations du programme GID

1. Point sur les compétitions D5

1.1. Championnat Zone D5 (28-29 mars 2026 – Le Pin)

- Bon déroulement
- Petits soucis au début avec le jugement, résolus par la responsable des Juges
- Problème soulevé : **autorisation de filmer sur le plateau.**

Plusieurs personnes ont filmé et/ ou pris des photos sur le plateau pendant la compétition, y compris des entraîneurs et même des gymnastes entre elles. Il a fallu rappeler à l'ordre.

Rappel : règle adoptée lors de la précédente réunion : « N'est autorisé à filmer sur le plateau qu'une seule personne accréditée par le club organisateur et uniquement les gymnastes de son club, de façon à s'assurer que les images ne soient diffusées sans accord des intéressées. Les prises d'images restent autorisées depuis les tribunes. ». Les images (et en particulier celles de mineures) pouvant être détournées sur les réseaux sociaux, il faut être vigilants sur la diffusion et l'utilisation qui en sont faites.

- Lors de la compétition du 05/04/2026 (FED D1-D4) organisée par ALEP Aulnay au Pin, seront autorisées exceptionnellement une photographie du club d'Aulnay et une du Pin.

1.2. Individuelles D5 – 10 mai 2026 (Drancy)

Les prévisions de participation sont les suivantes (mis à jour le 04/04) :

Club	Nombre de gymnastes
AS DRANCY	19
CM AUBERVILLIERS	5
GS VAUJOURS	5
AG CHOISY-LE-ROI	7
US VILLEJUIF	12
Total	41

La compétition se déroulera le dimanche 10 mai 2026 au nouveau gymnase de Drancy. Les feuilles d'engagement seront envoyées rapidement.

1.3. Préparation de l'inter Zone D5 – 14 juin à Drancy

Actualisation des intentions des clubs de participer à la Compétition Inter zone

- La Zone PO prévoit de faire participer 9 équipes (sur les 10 engagées aux départementaux)
- Pour la Zone PE, sur les 27 équipes ayant participé à la Zone D5, 22 à 24 sont intéressées pour participer à l'Inter-Zone :

dpt	CLUB	PP	PB	PBM	PBMC	TC	Totaux
93	ALEP AULNAY				1	1	2
	AS DRANCY		1	1	1		3
	CM AUBERVILLIERS			1			1
	CG ROMAINVILLOIS*			1 ?			1 à confirmer
	GS VAUJOURS			3		1	4
	RSC MONTREUIL					2	2
94	AG CHOISY-LE-ROI		1	1	1	1	4
	CS VALENTON			1		1	2
	ES VITRY			1 ?	1	1	2 à 3
	US VILLEJUIF		1	1			2
78/92	ZONE Paris Ouest	2	0	5	1	1	9
	Totaux	2	3	13 à 15	5	8	32 à 33

La compétition se déroulera avec 25 équipes. Une sélection sera donc faite en fonction des palmarès des deux Zones PO et PE mais avec une priorité donnée à la Zone PO (qui a beaucoup moins d'équipes) afin de valoriser la dimension inter-zone.

* depuis la réunion, le CG Romainville a annoncé que son équipe ne participerait pas à l'Inter-zone

2. Le championnat de Zone FED D1-D4 – en indiv et par équipe :

Le championnat de Zone était prévu à Aulnay accueilli par ALEP gym. Un incident étant survenu sur le praticable de la salle d'Aulnay 10 jours avec la compétition (qui ne pouvait être remis en état à temps), **celle-ci a dû être déplacée au Pin** qui a bien voulu et pu mettre sa salle à disposition dans l'urgence. Toutefois la responsabilité de l'organisation et de chef de plateau reste confiée à ALEP, l'AS Le Pin conservant la tenue de la buvette.

L'organigramme a été remanié du fait de la configuration du gymnase du Pin, qui ne dispose pas de salle d'échauffement et dont la tribune ne permettrait pas d'accueillir tout le public au moment du palmarès. Les horaires ont donc été revus (début plus tôt et fin un peu plus tard, mais dans des proportions raisonnables) avec l'organisation d'un palmarès intermédiaire pour les D4. Malgré les contraintes horaires il faut faire très attention au bien être et à la santé des gymnastes et laisser un temps suffisant pour l'échauffement articulaire (20 mn) et aux agrès (6 min par agrès permettant à chaque gym de s'échauffer et se préparer).

La FSGT remercie les deux clubs pour avoir pu s'adapter dans l'urgence et permettre la tenue de la compétition à la date prévue dans les meilleures conditions possibles. Ainsi que tous les juges, entraîneurs et gymnastes et parents, pour leur compréhension. Et bien sûr la municipalité du Pin qui a bien voulu mettre à disposition le gymnase dans un délai aussi bref.

3. Les GID championnat de Zone

- Les individuelles GID ont lieu à Vitry (94) le Dimanche 12 avril 2026 – Matin.
3 clubs participent : CG Aulnay (11 gym) , AG Choisy-le-Roi (10 gym) , AS Drancy (12 gym)
Au total : 33 gymnastes inscrites.
- Le championnat par équipes aura lieu à Vitry (94) les 30 et 31 mai 2026.
Les feuilles d'engagement seront envoyées fin avril.

4. Les Gym'oustics

- Le rassemblement des gym'oustics a lieu à Vitry (94) le Samedi 11 avril 2026.
- Nous regrettons qu'en dehors de l'ES Vitry, seule l'AS Drancy ait inscrit 2 gymnastes.

5. Les qualifications aux Championnats de France FSGT

5.1. Blessures et certificats médicaux

Une information a circulé selon laquelle la CFA Gymnastique FSGT aurait décidé que la seule présentation d'un certificat médical ne suffirait plus à justifier d'une absence au championnat départemental pour ensuite participer au championnat de zone et pouvoir se qualifier au championnat de France. La gymnaste devrait se présenter le jour de la compétition départementale à l'agrès devant les juges, pour être inscrite dans le palmarès et pouvoir ainsi prétendre à se qualifier au championnat de France lors de la compétition de zone.

La mesure a été évoquée en réunion de CFA mais aucune décision n'a été prise pour cette saison. Toutes les gymnastes ayant présenté un certificat médical pour justifier leur absence au championnat départemental FED D1-D4 seront donc qualifiables au championnat de France lors de la compétition de zone.

Ceci dit, les clubs de la zone PE s'interrogent sur le sens et l'utilité de cette mesure. Qu'en serait-il des personnes dans l'incapacité de se déplacer ? Qui sommes nous pour contester le bien fondé d'un certificat médical ? Si cette proposition devait être rediscutée en CFA, il serait nécessaire de solliciter l'avis des clubs et commissions régionales avant toute prise de décision.

5.2. Qualifications

- **Classement vertical** : La Commission Zone PE souhaite que la CFA Gym diffuse le classement vertical à toutes les commissions régionales en même temps que les qualifiées. Elle regrette que cela ne se fasse plus comme auparavant et s'interroge sur les raisons qui ont conduit à cette situation. Il y a le sentiment d'un manque de transparence sur les résultats des différentes régions et les quotas par zone. **Une lettre sera adressée en ce sens à la CFA.**
- **Engagements et forfaits** : attention, les clubs devront confirmer les engagements et les forfaits éventuels après réception des organigrammes provisoires, **au plus tard le 10 mai 2026 pour les individuels et le 5 juin 2026 pour les équipes.** Après ces dates, les engagements resteront dus et la mise à disposition d'un juge sera maintenue.
Règlement financier : La participation aux championnats de France est conditionnée au versement de la cotisation CFA et des engagements par équipe et par gymnaste en individuel.
=> ATTENTION : à régler au siège national de la FSGT à Pantin (et non au Comité FSGT 93) – voir règlement technique GAF de la CFA Gym p. 10 et RIB Crédit Mutuel p. 16).
- **Championnat par équipe à Toulon** a lieu **vendredi 19/06 et samedi 20/06** contrairement à ce qui a été indiqué dans le calendrier (20 et 21 juin).

6. Cahier des charges pour l'organisation des compétitions dans la zone Paris-Est

- L'organisation de nos compétitions montre que certains aspects sont gérés différemment selon les organisateurs et que le cahier des charges n'est pas suffisamment clair et partagé, notamment pour les clubs arrivés récemment en FSGT. Une réglementation fédérale existe (voir le règlement technique GAF de la CFA) sur certains aspects, mais elle demande à être complétée.
- La Zone PE a adopté un cahier des charges sur la préparation des compétitions (répartition des tâches entre le comité FSGT, les responsables juges, le club organisateur) et la diffusion du palmarès, mais pas suffisamment sur les responsabilités du club organisateur.
=> **Un groupe de travail devra se réunir courant avril ou mai en vue de rédiger une proposition de cahier des charges organisateur qui sera soumis à approbation lors de la réunion de zone de fin de saison.**

7. Indemnisation et formation des JUGES

7.1. Harmonisation des indemnités

- Les clubs indemnisent les juges en fonction de leurs moyens. Se mettre d'accord sur une modalité (forfait, à l'heure, défraiement transport, prise en charge repas, etc.) et un tarif unique d'indemnisation ne va pas de soi. Toutefois il paraît nécessaire de rester dans des écarts harmonisés pour éviter la course au mieux disant lorsque des clubs sont contraints de solliciter des juges extérieurs, ce qui est fréquent.
- Pour cela, la commission propose de répertorier les modalités et tarifs d'indemnisation des juges par chaque club d'ici la prochaine réunion, de façon à examiner ensemble si une harmonisation est nécessaire et possible.
=> **Un questionnaire sera envoyé aux clubs.**

7.2. Indemnisation des juges « convoqués »

- Parfois, la totalité des engagements ne permet pas aux clubs de fournir le nombre de juges nécessaires à l'organisation de la compétition en appliquant le règlement (nombre de juges à fournir selon nombre d'engagées). Il faut alors demander aux clubs participants de fournir plus de juges.
- Les juges supplémentaires devraient être indemnisés par un système mutualisé (à intégrer dans le tarif des engagements aux compétitions). Une étude sera faite.

7.3. Diffuser la liste des juges par niveau

- La liste des juges de chaque niveau formés et en activité sera communiquée à la commission et aux clubs, en précisant ceux qui officient encore pour un club et ceux qui ne sont plus attachés à un club mais peuvent encore juger.
- Cela permettra :
 - de suivre plus précisément les besoins en matière de formation de juges.
 - de permettre aux clubs qui sont en manque de juges de solliciter à l'avance (y compris pour la saison entière) un juge potentiellement disponible.
 - d'assurer un meilleur suivi des clubs qui envoient ou pas des candidats en formation.
- Cette année, il y a pas mal de juges N1 et N2 dans les compétitions car beaucoup ont été formés en début de saison. Par contre il y a un manque de candidats en N2+ et N3. Il n'est pas facile de trouver des candidats, d'autant que les clubs ont de moins en moins d'adolescent(e)s susceptibles de devenir juges. Mais les clubs qui prévoient d'engager des équipes et individuelles dans les divisions 1 à 4 la saison prochaine devront anticiper pour proposer des candidat.e.s en N2+ et N3 sans quoi nous serions en difficulté pour organiser les compétitions D1-D4 au cours des prochaines saisons.

7.4. Formation des juges et responsabilité des compétitions

- Le dispositif de formation des juges va changer la saison prochaine. Nawel Bizid et Nadine Blanquart arrêteront leur mission.
- Elles seront remplacées par **Séverine Hubert, Léa Bruneau et Marine Loiré-Pichon** qui assureront la responsabilité juge sur les compétitions et se coordonneront pour organiser la formation des juges N1, N2, N2+ et N3, à la rentrée prochaine.
- D'autres juges N3 ou N4 pourront apporter un soutien pour assurer la fonction de responsable Juge sur certaines compétitions.

8. Formation d'animateurs et entraîneurs

- **Une première journée de formation et d'échange d'expérience entre entraîneurs aura lieu Dimanche 26 avril 2026 à Vitry-sur-Seine de 10h à 15h30 (repas partagé ensemble)**
2 thèmes seront abordés :
 - Les sauts gymniques : intervenante Christelle Mesnil (ES Vitry)
 - Les acrobaties avant et les vrilles : intervenant Henri Surugue (CS Valenton)

=> Tous les entraîneurs des clubs GAF de la Zone Paris-Est intéressés peuvent participer : prendre contact avec henri.surugue@gmail.com (0652827832)

- **Une autre journée est en projet à Drancy** (date à confirmer)
Thématique : les bases de l'entraînement, préparation à la rondade et au flip, (intervenante : Nadine Blancquart)
=> plus particulièrement pour les animateurs et entraîneurs s'occupant des gymnastes inscrites en GID et D5 et des loisirs
- **Politique de formation** : L'objectif sera de pérenniser et programmer ce type de séquences régulièrement la saison prochaine avec un calendrier de formation (dates thématiques et intervenants), probablement pendant les différentes vacances scolaires.

9. Responsable de Zone et participation à la CFA Gymnastique

- Il apparaît souhaitable de préciser les fonctions de responsable technique de la zone ainsi que nos relations avec la CFA. Et d'identifier qui fait quoi. Le sujet sera mis à l'ordre du jour de la dernière réunion de la saison en juin.

10. Finances de la Commission

- Nous n'avons pas eu le temps de faire le point. La comptabilité du Comité 93 nous a communiqué un premier état des recettes perçues depuis le début de la saison (cotisation Zone, engagements jusqu'aux compétitions départementales) ainsi qu'une partie des dépenses (dédommagements des formatrices juges et responsables juges sur compétitions).
- Un état plus précis et global des recettes et dépenses de la saison devra être fait d'ici la dernière réunion de la saison, afin de vérifier si le budget est équilibré et construire un budget prévisionnel de la saison 2026/2027.

11. Proposition d'améliorations du programme GID

- Le programme des compétitions GID est considéré comme très pertinent. Toutefois quelques améliorations pourraient être apportées. Séverine Hubert (AG Choisy) et Henri Surugue (CS Valenton) proposent aux responsables de clubs intéressés de se réunir courant mai ou début juin pour étudier ce qui pourrait encore être amélioré et faire des propositions à adopter lors de la dernière réunion de la saison.
- Personnes intéressées : contacter severinemcr@gmail.com et henri.surugue@gmail.com

PROCHAINE RÉUNION : probablement Samedi 27 juin 2026 (à confirmer)